



Litige suite a un achat de voiture

Par **man san**, le **21/04/2016** à **21:04**

bonjour

suite à l'achat d'une alfa 159 2l jtdm 170 qui a 138000 KM (date de première mise en route 11-01-11) le 08-04-16 le vendeur m'a affirmé que la courroie de distribution était changée, je lui ai demandé de me fournir une facture il m'a dit que suite à son contrat entretien en LOA il n'avait pas de facture à me fournir que les entretien fait sur le véhicule il les recevait en mail, je lui ai fait confiance, suite à l'achat j'ai téléphoné au garage alfa qui entretenait cette alfa et ils m'ont affirmé que la courroie n'avait jamais été faite, alfa France me dit que les données entretien constructeur pour mon véhicule au niveau de la courroie de distribution est de 140.000 km, 4 ans si usage sévère et cinq ans si usage normal, qu'elle recours je peux avoir ?